



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Aubusson, le 14/10/2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Organisations d'élections municipales complémentaires à FAUX-LA-MONTAGNE

Madame Virginie DARPHEUILLE, Préfète de la Creuse, vous informe que des élections municipales complémentaires vont être organisées dans la commune de Faux-la -Montagne, en raison de la vacance de 4 sièges de conseillers municipaux.

Le 1^{er} tour est fixé le **dimanche 28 novembre 2021**, et l'éventuel second tour est prévu le **dimanche 5 décembre 2021**.

Les déclarations de candidature devront être déposées à la sous-préfecture d'Aubusson aux jours et horaires suivants :

Pour le premier tour de scrutin :

- lundi 8 novembre 2021 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- mardi 9 novembre 2021 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Dans l'hypothèse d'un second tour, les déclarations de candidature seront à déposer :

- lundi 29 novembre 2021 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- mardi 30 novembre 2021 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Guillaume CASTAN-COMET

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : guillaume.castan-comet@creuse.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse